

QUELQUES OBSERVATIONS SUR L'ÉVOLUTION DES ÉGLISES DANS LE DIOCÈSE DE CLERMONT : DE LA MAISON DIEU À LA MAISON DU PEUPLE DE DIEU

Les évolutions qu'on connues, depuis le haut moyen-âge, la structure et l'aménagement des églises sont liées à l'évolution de la tension, inhérente au christianisme, entre la foi en Dieu et la foi au Christ, mais aussi le résultat des évolutions de la société et des esthétiques. Notre propos ici est de les illustrer à partir d'exemples pris dans les églises du diocèse (dans ses limites actuelles).

*
* *

Du Moyen Age au milieu du XXe siècle

Le mot même, « église », établit une analogie entre le temple de Dieu et le peuple de Dieu ; c'est le sens des deux chapiteaux romans (XIIe siècle) placés de part et d'autre de l'entrée du chœur de l'église Ste-Croix de Champeix, où les mots hébreux, CIACHIN (« il affermit ») et BOOT (« en lui la force »), reprennent les noms des deux colonnes du temple de Jérusalem (I Rois, VII, 21), et peut se lire « il établit dans la force/foi ».

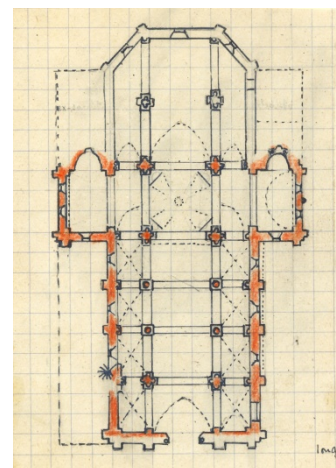


Champeix, église Ste-Croix : les chapiteaux de l'arc d'entrée du chœur (Cl. H.H., 2015-2442 et 2443).

1. - Le plan général

Depuis le haut Moyen Age, le plan schématique de la quasi-totalité des églises, dicté par la fonction du bâtiment - célébrer le culte divin, en présence des fidèles - est resté celui hérité des basiliques romaines : une nef prolongée à l'Est par une abside plus ou moins profonde ; il est attesté au Ve siècle à Molles (Allier), dans l'ancien diocèse de Clermont. A partir de l'époque romane, un transept plus ou moins développé s'est souvent intercalé entre la nef et le chœur, pour former un plan en croix.

Chauriat : une église romane à transept, dont le chœur a dû être reconstruit au XVe siècle après un tremblement de terre (Arch. dioc. Clermont, plan par B. Craplet)





Prondines : église néo-romane, 2^e moitié du XIX^e s.
(Cl. H.H., 2015-0880)



Nohanent : église néo-gothique, fin XIX^e – début XX^e s.
(Cl. H.H., 2018-0271)

2. - Le chœur

Le chœur réunit deux espaces en théorie distincts : le *presbytère*, lieu où se tiennent les prêtres et le clergé pendant l'office divin, et le *sanctuaire*, espace où sont placés l'autel et le siège du célébrant ; les remaniements successifs qu'ils ont connu dans la plupart des églises ne permet plus de les distinguer, et ce depuis longtemps.



Aydat, église St-Barthélemy : inscription rappelant la présence de corps saints, dont celui de saint Sidoine (Cl. H.H., 2019-0212).

L'autel, à l'origine table de pierre établie sur un corps saint ou des reliques, ne comporta longtemps pas de tabernacle fixe, la réserve eucharistique étant conservée dans un tabernacle suspendu (« tabernacle pensile », qui prenait souvent la forme d'une colombe eucharistique, comme il en subsiste une à Orcival) ;

c'est dans les années 1620/1650 que l'usage du « tabernacle à repos » est imposé par les évêques lors de leur visites des paroisses. Dans le même temps commencent à se multiplier les autels de bois ouvragés, le plus souvent en bois, dont les reliques sont renfermées dans une simple pierre.



Usson, église St-Maurice : tabernacle daté de 1620/1627, peut-être le plus ancien conservé dans le diocèse (Cl. B. Craplet)



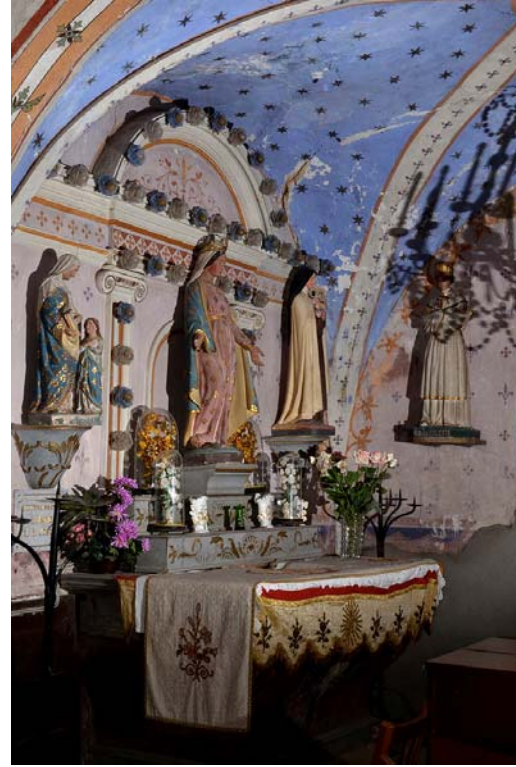
Antoingt : maître-autel, XVIIIe s. (Cl. B. Craplet, v. 1960)

La conservation des reliques dans le tabernacle était un abus relativement souvent relevé lors des visites pastorales du XVIIe siècle ; il n'apparaît plus au XVIIIe.



Seychalles : sur cet autel latéral du XVIIIe siècle, l'interdiction de placer les reliques dans le tabernacle a été contournée en lui substituant un petit placard-reliquaire (Cl. H.H. 2007-0067 et 0068)

Les visites pastorales des XVIIe et XVIIIe siècles font souvent apparaître des autels (y compris et surtout le maître-autel) encombrés par des statues de saints ; les retables, dont le nombre se multiplia alors, permettaient d'éviter cet inconvénient, sans renoncer à la présence de ces membres de la Cour céleste au plus près du lieu où était célébré le Saint Sacrifice. Mais le XIXe siècle continua souvent à multiplier les statues sur les autels.



Saint-Genès-la-Tourette : retable du maître-autel (XVIIIe s.), regroupant des statues préexistantes ; et autel de la chapelle méridionale, « envahi » par les statues à la fin du XIXe siècle (Cl. H.H., 2014-3210 et 3212).



Combrailles : l'aménagement contemporain du chœur a conservé un nombre important de statues de saints autour de l'autel (Cl. H.H., 2017-0572)

Entre l'autel et la nef, un espace est réservé au clergé, qui y a seul accès, notamment pendant les offices.

Son développement est fonction du nombre des prêtres de la paroisse ; c'est là que sont, dans les églises collégiales et dans les églises qui abritent un nombre important de prêtre « communalistes », c'est là que sont placées leurs stalles. Au XIXe siècle, la disparition des chapitres de chanoines et des communautés de prêtres fut parfois l'occasion de rapprocher l'autel de la nef et de l'assistance.



Plauzat : alors que subsistent les stalles des communalistes, un nouvel autel a été dressé, plus proche de la nef (Cl. B. Craplet, v. 1960).



Orcival : alors que les stalles des chanoines étaient encore en place à la croisée du transept, la clôture du chœur a été, dans la seconde moitié du XIXe siècle, rapprochée de l'autel (Cl. B. Craplet, v. 1960).



Dans le courant du XIXe siècle, certaines églises virent installer dans le chœur un banc réservé aux membres du conseil de fabrique de la paroisse : chargés de l'entretien de l'église, ils estimaient normal de prendre place dans un espace dont l'entretien était auparavant à la charge du patron de la paroisse (même si les patrons laïcs de l'Ancien régime n'avaient pas de place dans le chœur)

Joze : banc des fabriciens, XIXe s. (Cl. H.H., 2018-2005).

3. - La nef

Destinées à accueillir l'assistance, les nefs des églises qui n'en avaient pas été pourvues dès leur construction furent souvent flanquées, aux périodes de croissance démographiques, de nefs latérales.



*Egliseneuve-d'Entraigues : église romane à trois nefs
(Cl. H.H., 2017-1642)*



Saint-Genès-la-Tourette : nef latérale ajoutée au nord au XVe siècle (Cl. H.H., 2014-3205)

Les nefs des églises paroissiales se virent parfois adjoindre sur leurs flancs des chapelles, construites généralement par des notables (seigneurs, paysans aisés, et, de plus en plus souvent à partir de la fin du XVIe siècle des hommes de loi), qui en finançaient la construction et y fondaient des messes pour le repos des âmes des membres de leur famille au moyen d'une rente versée à un prêtre.



*Besse : les chapelles latérales du flanc sud
(Cl. H.H., 2017-1630).*



*Chaméane : chapelle latérale nord
(Cl. H.H., 2019-1691)*

La réforme pastorale initiée après le concile de Trente généralisa, à partir du second quart du XVIIe siècle, deux éléments nouveaux dans le mobilier de nos églises.

La chaire du prédicateur trouva place dans la nef, à la sortie du chœur ou sur le premier pilier de la nef ; ainsi se trouvait accentuée la coupure entre le chœur, espace réservé au clergé où régnait le latin, langue de la liturgie, et la nef où le prédicateur enseignait dans la langue vernaculaire. Beaucoup de celles qui avaient survécu à la Révolution, fragilisées par les injures du temps, furent remplacées dans la seconde moitié du XIXe siècle par des œuvres répondant à la mode, alors au néo-gothique.



Pont-du-Château, église Ste-Martine : chaire de la fin du XVIIIe s. (Cl. B. Craplet)



Olby : chaire de la fin du XIXe s. (Cl. H.H., 2017-1313)

C'est à la même époque que se généralise le confessionnal, placé le plus souvent en bas de la nef ou dans une chapelle latérale. Fragiles et délabrés, ils ont pour la plupart été remplacés au cours du XIXe siècle ; certains, dépourvus de toute prétention esthétique ou symbolique, sont purement fonctionnels.



Ris : confessionnal, v. 1820/1850 (Cl. H.H., 2015-2198)



Saint-Martin-des-Plains : confessionnal, v. 1820-1850 (Cl. H.H., 2014-2312)



Saint-Martin-d'Ollières : confessionnal, milieu XIXe s. (Cl. H.H., 2014-2475)

Les évêques des XVIIe et XVIIIe siècles, lors de leurs visites, veillent à ce que les fonts baptismaux, placés en bas de la nef, près de l'entrée de l'église, soient propres et que les saintes huiles soient conservées dans une armoire fermant à clef.



Montpensier : fonts baptismaux, XVIIIe s. (Cl. H.H., 2015-0945)



Montboissier : fonts baptismaux, fin XVIIIe s. (le groupe sculpté est postérieur (Cl. H.H., 2017-1439)

La communauté des habitants réunie priait en présence de ses morts, enterrés pour la plupart dans le cimetière entourant l'église, mais aussi pour certains dans l'église elle-même, soit sous une simple dalle, soit pour les plus importants sous un monument. Ce droit de sépulture, acquis moyennant finance au profit de la fabrique paroissiale, disparut avec la Révolution.



Maringues : dans la nef, pierre tombale de Jacqueline Girard, 1592 (Cl. H.H., 2019-0609)



Olloix : monument funéraire habituellement identifié comme celui du commandeur Jean de Montaigu, début XIVe s. (Cl. B. Craplet)

*
* *

Evolution contemporaines

Dans la foulée du concile Vatican II, l'accent a été mis sur un aspect qui semblerait avoir été négligé auparavant : l'église est le lieu de l'assemblée qui célèbre, l'Eglise vivante ; elle est signe de l'Eglise faite de chrétiens, et qui fait les chrétiens.

L'assemblée étant célébrante, elle ne peut être séparée du chœur, lui-même organisé autour de l'autel, table du sacrifice eucharistique, et de l'ambon, lieu de la Parole, et du siège de celui qui préside.

Ainsi la clôture du chœur, qui servait de « table de communion », a le plus souvent été supprimée, et l'autel a été rapproché de l'assemblée.

La transformation est souvent radicale.



(Cl. B. Craplet)



(Cl. H.H., 2014-2815)

Saint-Sauveur-la-Sagne : la clôture du chœur a été supprimée ainsi que l'ancien autel, et un tabernacle sur pied a été érigé au fond de l'abside. Statues et chemin de croix ont été retirés.

Ailleurs, le parti a été pris de limiter les transformations au strict nécessaire.



Sauviat : la profondeur du chœur a été mise à profit pour ériger une table d'autel maçonnée, sans toucher à l'ancien autel (ni au reste du mobilier du chœur).

(Cl. H.H., 2018-0375)



(Cl. H.H., 2018-1054)

Landogne : la clôture du chœur a été supprimée ; l'ancien autel a été conservé, mais sa table a été séparée et avancée.

L'ambon, lieu de la lecture de la Parole de Dieu (et de la prédication), placé à l'entrée du chœur, est le plus souvent réduit à un simple pupitre.

Saint-Beuzire : l'ancienne chaire a été démontée et transformée en ambon.



(Cl. H.H., 2017-0710)

Bibliographie

BARBIER DE MONTAULT Mgr X., *Traité pratique de la construction, de l'ameublement et de la décoration des églises selon les règles canoniques et les traditions romaines (...)*. – Paris, L. Vivès, 1878 ; 2 vol., 527 et 592 p.

MILET Jean, *Dieu ou le Christ ? Les conséquences de l'expansion du christocentrisme dans l'Eglise catholique du XVIIe siècle à nos jours. Etude de psychologie sociale.* - Paris, Ed. de Trévise, 1980 ; 335 p.

[BARRAS Philippe (dir.)] *Aménagement des églises et conservation du patrimoine. Orientations pastorales pour les diocèses de la Région Apostolique Nord.* – Arras, Impr. centrale de l'Artois, 1995 ; 78 p. [suppl. à *Eglise d'Arras*, n° 8, 21 avril 1995]

IOGNA-PRAT Dominique, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Eglise au Moyen Âge (v. 800-v. 1200).* -Paris, Ed. du Seuil, 2006 ; 683 p.

LE GENDRE Amélie, *Comment regarder ... Une église. Histoire, culte, symboles.* – Paris, Hazan, 2014 ; 336 p. [Collection Clés et repères].